



Tampon d'eaux usées mal positionné

Par **Fou50**, le **26/09/2011** à **09:42**

Bonjour,

Je viens d'acheter un terrain pour y faire construire ma maison.

Les plans, le permis de construire sont bons....je viens d'être propriétaire de mon terrain, et à ma grande question sur ce lotissement communal, le tampon d'eaux usées est mal placé. sur les plans de recollement de réseaux, oui..mais dans la vérité, il est écarté de 5m sur le côté.

Pour me raccorder au réseau, je dois sortir de mon terrain, faire un coude à 90° et creuser sur le domaine public environ 4m pour me raccorder au tampon.

Ma question est de savoir si je suis en droit de demander le déplacement de ce tampon pour me raccorder au réseau EU et éviter tout coude.

Merci beaucoup
Guillaume